

Situation de pluie abondante

Actions préventives pour accueillir le volume d'eau attendu en provenance des États-Unis dans le lac Memphrémagog

Magog, le 11 juillet 2024 – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) dresse un état de la situation et désire informer la population des actions préventives mises en place à la suite des précipitations abondantes qui ont été reçues tant à Magog qu'au Vermont entre le 10 et le 11 juillet. L'OMSCM est en mode « alerte » depuis le mercredi 10 juillet.

Un volume d'eau important en provenance des États-Unis est attendu au cours des prochains jours. Ce dernier fera augmenter le niveau du lac Memphrémagog qui est en légère hausse depuis le 10 juillet. Afin de limiter cette hausse du niveau de l'eau et d'assurer la sécurité des plaisanciers, l'OMSCM annonce **l'ouverture accrue des vannes du barrage Memphrémagog, la fermeture des rampes de mise à l'eau situées sur la rue de Hatley et l'interdiction de la navigation dans la rivière Magog**. Il s'agit de mesures préventives et temporaires qui seront réévaluées avant la fin de semaine des 13 et 14 juillet.

Volume des précipitations

- Magog a reçu entre 40 mm et 50 mm de pluie depuis le mercredi 10 juillet en après-midi. Environ 20 mm additionnels pourraient tomber au cours des prochains jours.
- Le Vermont, aux États-Unis, a reçu entre 60 mm et 70 mm de pluie pour la même période.

Niveau du lac Memphrémagog

- Jeudi 11 juillet, à 11 h : le niveau du lac Memphrémagog est à la hausse avec une hauteur de 207,87 m. Il était de 207,79 m à 9 h le mercredi 10 juillet. À titre de référence, le seuil de surveillance du lac Memphrémagog est fixé à 208,20 m et le seuil d'inondations mineures à 208,60 m.
- L'OMSCM prévoit que le niveau du lac pourrait augmenter de 30 cm à 40 cm supplémentaires au cours des prochaines heures.
- Le débit des trois rivières situées au Vermont, qui se déversent dans le lac Memphrémagog, est à la hausse. Il est passé de 12 m³/s le 10 juillet à 117 m³/s le 11 juillet.
- On prévoit que le volume d'eau reçu, tant à Magog qu'aux États-Unis, pourrait avoir des impacts sur le niveau du lac Memphrémagog pendant encore quelques jours.



- Rappelons que le lac Memphrémagog est un lac partagé entre le Canada et les États-Unis. Les quantités de pluie reçues du côté américain se transversent du côté canadien, influençant ainsi le niveau du lac situé sur le territoire de Magog.

ACTIONS PRÉVENTIVES

Ouverture accrue des vannes du barrage Memphrémagog pour limiter l'augmentation du niveau du lac Memphrémagog

- Au cours de la journée du jeudi 11 juillet, l'OMSCM ouvrira davantage les vannes du barrage Memphrémagog afin de faire graduellement passer le débit d'évacuation de l'eau de 70 m³/s à 140 m³/s.
- Cette intervention est requise pour limiter l'augmentation du niveau du lac Memphrémagog en prévision des volumes d'eau attendus en provenance des États-Unis.
- L'ouverture accrue des vannes contribuera à augmenter de façon significative le débit de la rivière Magog.
- Des mesures préventives pour sécuriser certaines des embarcations qui se trouvent dans le bras de la rivière Magog, ou à proximité, ont déjà été prises. Ces interventions se font de concert avec les marinas afin d'éviter tout bris ou incident en raison du débit élevé qu'atteindra la rivière Magog dans les prochaines heures.

Fermeture temporaire de la rampe de mise à l'eau de la rue de Haltey

- Afin d'assurer la sécurité des plaisanciers, la rampe de mise à l'eau située sur la rue de Haltey est fermée pour une durée indéterminée. Cette dernière donne accès au lac Memphrémagog par la rivière Magog.
- Cette mesure est préventive et temporaire. Elle sera réévaluée avant la fin de semaine des 13 et 14 juillet.

Interdiction de naviguer dans la rivière Magog

- En raison du débit trop élevé, il est interdit de naviguer sur la rivière Magog jusqu'à indication contraire. Une carte de la zone ciblée est disponible en cliquant [ici](#).
- Cette mesure est préventive et temporaire. Elle sera réévaluée avant la fin de semaine des 13 et 14 juillet.



Avis aux propriétaires d'embarcations qui louent un quai appartenant à la Ville de Magog

- Les bateaux des plaisanciers qui louent un quai appartenant à la Ville de Magog ont été sécurisés par mesure préventive le mercredi 10 juillet en après-midi.
- Pour des raisons de sécurité, les accès aux quais municipaux et aux embarcations sont interdits jusqu'à nouvel ordre.
- Les propriétaires ont reçu un courriel à cet effet (vérifiez vos courriels indésirables) et seront informés dès que l'accès aux quais sera rétabli.
- Aucune action additionnelle ne doit être prise pour le moment.

Avis aux propriétaires d'embarcations qui louent un quai dans une marina privée située près de la rivière Magog

- Les plaisanciers qui louent un quai privé à proximité de la rivière Magog ont déjà été contactés par les marinas.
- En cas de questions, l'OMSCM recommande aux propriétaires d'embarcation de contacter directement les marinas.

Surveillance des plans d'eau et du réseau routier

- Une tournée préventive des rives du lac est effectuée de façon régulière pour suivre l'évolution de la situation. Actuellement, même si les niveaux des cours d'eau sur le territoire sont plus élevés qu'à l'habitude, ces derniers sont actuellement sous contrôle.

L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog publiera un nouvel état de la situation le vendredi 12 juillet.

La Ville de Magog invite les citoyens à signaler toute situation problématique en contactant le Service GO au 819 843-3333 ou en effectuant une requête au gomagog.com. En dehors des heures d'ouverture, la population est invitée à contacter la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334 ou en cas d'urgence, le 911.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

